

SYNDICAT DE BASSIN DE LA RIVIERE LA VAIGE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 11 FEVRIER 2015

Etaient Présents :

- > Pour ARQUENAY :
- > Pour AUVERS LE HAMON : Gérard DAVID et Fernand LEROY (Suppléant)
- > Pour BEAUMONT PIED DE BOEUF : Pascal GANGNAT
- > Pour BOUCESSAY : Daniel MONSIMERT
- > Pour LA CROPE: Marielle SABIROU
- > Pour LE BIGNON DU MAINE : Gilbert DELLIERE (Suppléant de Jean-Louis BELLAY)
- > Pour LE BURET : Jean-Marc HULOT
- > Pour MESLAY DU MAINE : Pierre BORDIER et Maurice GASCOIN
- > Pour PREAUX : Thierry GUITTER et Myriam LANDEAU
- > Pour SABLE SUR SARTHE: Ghislaine BODARD-SOUDEE et Yves RENOULT
- > Pour ST GEORGES LE FLECHARD : Jacqueline DAVID (Suppléante d'Arlette LEUTELIER)
- > Pour ST LOUP DU DORAT : Jean-Claude BREHIN
- > Pour VAIGES : Michel DURAND

Etaient excusés :

- > LA BAZOUGE DE CHEMERE Odile ROPARS et Angèle FERET (Suppléante)
- > ST GEORGES LE FLECHARD Arlette LEUTELIER

Etaient absents :

- > ARQUENAY Christophe TINNIERE
- > CHEMERE LE ROI Georges MASSA
- > ST DENIS DU MAINE Didier LAMBERT

Etaient également présents :

Franck LEGEAY : Maire de LA BAZOUGE DE CHEMERE
Xavier SEIGNEURET - Technicien de rivières
Yohann LUCAS - Responsable technique des Syndicats

POINT SUR LES TRAVAUX

M. Le Président laisse la parole à Xavier SEIGNEURET pour faire le point sur les travaux réalisés en 2014 et sur ceux restant à réaliser.

> Entretien sélectif des berges par l'entreprise d'insertion GENIE (53) :

- Enlèvement des arbres morts, retrait des embâcles, diversification des espèces
- Linéaire concerné : La Vaige de l'aval de ST LOUP DU DORAT à l'aval de BOUCESSAY
Le Vassé du BURET à l'étang du Vassé au BIGNON DU MAINE

Cet entretien avait débuté fin 2014, il se poursuit sur 2015.

> Entretien du ruisseau des Brosses à PREAUX

- Nettoyage du ruisseau sur 200 mètres
- Enlèvement des embâcles
- Changement de la buse par une buse de 1400

> Enrochement de la digue du plan d'eau de VAIGES

La commune de VAIGES avait délégué la Maitrise d'Ouvrage de ces travaux au Syndicat.

Le SB Vaige a assuré :

- La préparation et le lancement de la consultation des entreprises

- l'analyse des offres
 - le suivi administratif et technique des travaux
- Enrochement sur 240 mètres (1500 tonnes)
 - Mise en place de géotextile et ensemencement
 - Coût des travaux : 70 000€ TTC



Digue du plan d'eau de VAIGES après travaux

Travaux à SABLE SUR SARTHE : Suppression du plan d'eau et renaturation de la Vaige

- Etude menée par le Bureau d'étude SCE depuis 2011
- Création d'un COPIL pour le suivi de l'étude
- Enquête publique en 2013 : avis favorable
- Lancement de l'Appel d'Offre en 2013 : Entreprise SARL LEMEE GAUTHEUR (53)

Travaux réalisés :

- Création d'un îlot et d'une zone refuge pour l'Avifaune (mare aux canards)
- Création d'un cheminement piéton
- Création d'une frayère : Environ 80 mètres. Création d'un ouvrage en tête. Gestion future par l'AAPPMA locale
- Création de mini-seuils afin de maintenir un niveau d'eau sur le site
- Création d'épis et de blocs diversificateurs
- Création de pontons de pêche « handipêche »
- Mise en place de protection de berge en génie végétal (saules tressés)

Reste à réaliser :

- Panneaux d'information
- Plantations

Coût des travaux : 240 000€ TTC (subventionnés à 80 %)

> Etude bilan du Contrat Restauration Entretien de la Vaige

- Obligation stipulée lors de la signature du CRE en 2010
- Etude technique et sociologique (Passage terrain, Entretien physiques et téléphoniques)
- Proposition d'actions sur les 5 prochaines années
 - Ruisseaux / Zones Humides / Ouvrages
- Préparation des éléments administratifs pour DIG et enquête publique

Consultation en cours des bureaux d'études. Offres à rendre pour le 6 mars 2015.

La Commission d'Appels d'Offres sera convoquée pour désigner le bureau d'études qui sera chargé de cette évaluation du CRE de la Vaige et de la préparation d'un nouveau contrat pour 2016-2020. Ce Contrat permettra au Syndicat de profiter de subventions à hauteur de 80% sur les postes de restauration de cours d'eau.

Travaux à réaliser en 2015

> Protection tête de pont à la Herrière à MESLAY sur le ruisseau du Vassé

Mise en place d'enrochement

Coût : 1 500 €

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2015

Les membres du Comité Syndical prennent connaissance du rapport de présentation qui fixe les grandes lignes du budget primitif 2015.

Résultats provisoires 2014

Section de Fonctionnement

Chapitre	DEPENSES	CA 2013	BUDGET 2014	CA 2014 (provisoire)
11	Charges à caractère général	120 746,27	174 055,00	54 491,48
12	Charges de personnel	11 327,21	15 000,00	8 734,17
65	Autres charges de gestion courante	2 612,20	3 300,00	1 820,00
66	Charges financières	530,90	291,98	290,56
67	Charges exceptionnelles	0,00	100,00	0,00
22	Dépenses imprévues		5 000,00	
23	Virement à section investissement		56 289,32	
68	Amortissements			
	TOTAL	135 216,58	262 838,86	74 138,77

Chapitre	RECETTES	CA 2013	BUDGET 2014	CA 2014 (provisoire)
002	REPORT ANTERIEUR Résultat	0,00	313 427,47	
73	Impôts et taxes	60 946,00	60 704,00	62 057,00
74	Contribution des communes et subv.	82 487,00	242 043,00	138 599,00
	TOTAL	143 433,00	616 174,47	200 518,00

RECETTES-DEPENSES			+ 126 379,23
--------------------------	--	--	---------------------

Section d'Investissement

Chapitre	DEPENSES	CA 2013	BUDGET 2014	CA 2014 (provisoire)
001	Solde d'exécution		2 122,88	
020	Dépenses Imprévues	0,00	5 000,00	
13	Amortissements de subventions	0,00	18 529,00	0,00
16	Emprunts (rembt cap.)	4 000,24	4 240,00	4 237,34
204	Subvention d'équipement		2 500,00	1 392,95
23	Opérations d'équipement	26 178,61	298 100,00	157 459,47
	<i>Opération 37</i>	26 178,61	283 100,00	154 429,47
	<i>Opération 38</i>	0,00	15 000,00	3 030,00
	TOTAL	30 178,85	330 491,88	163 089,76

Chapitre	RECETTES	CA 2013	BUDGET 2014	CA 2014 (provisoire)
021	Virement du Fonctionnement		56 289,32	
10	FCTVA		0,00	0,00
13	Subventions	7 493,30	265 400,00	77 698,06
	<i>Agence de l'Eau</i>		177 300,00	76 183,06
	<i>Région</i>		31 800,00	0,00
	<i>Départements</i>	7 493,30	56 300,00	1 515,00
040	Amortissements		8 802,56	8 802,56
	TOTAL	7 493,30	330 491,88	86 500,62

RECETTES -DEPENSES			- 76 589,14
---------------------------	--	--	--------------------

Opérations d'investissement

Opération n° 37 = CRE

Désignation	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Etude sur les ouvrages	8 000,00	0,00	8 000,00
Etude plan d'eau de SABLE	2 000,00	0,00	2 000,00
Suivi des indicateurs	13 100,00	5 562,00	5 000,00
Abreuvoirs et Clôtures	20 000,00	0,00	0,00
Travaux plan d'eau SABLE	240 000,00	148 867,47	91 000,00
TOTAL	283 100,00	154 429,47	106 000,00

Opération n° 38 = Hors CRE

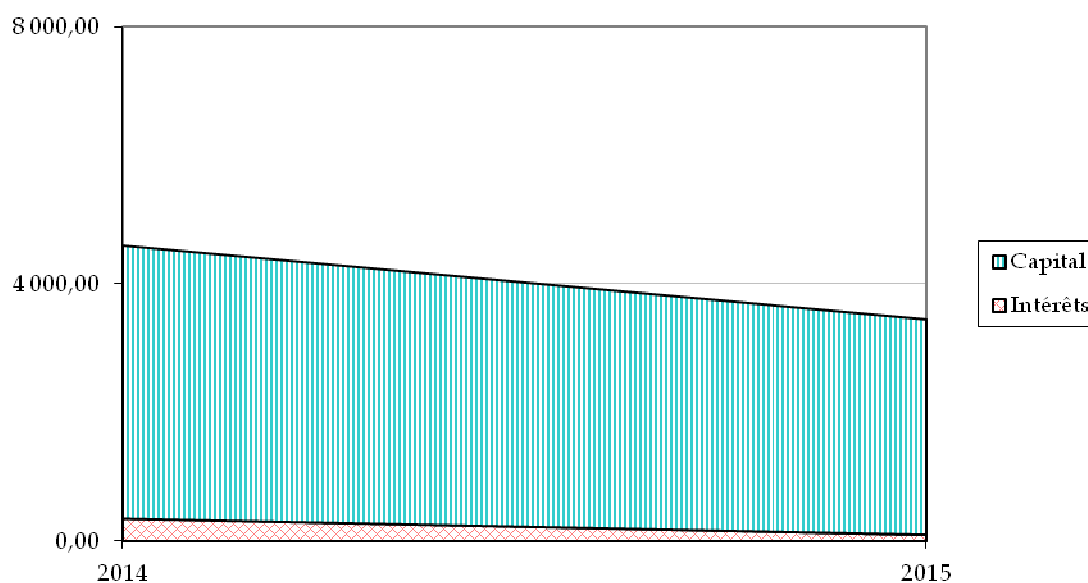
Désignation	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Travaux divers*	15 000,00	3 030,00	5 000,00
TOTAL	15 000,00	3 030,00	5 000,00

* Réfection tête de pont - ruisseau de Chémerette à LA BAZOUGE DE CHEMERE

Etat de la dette

Année	Dette en capital au 1er janvier de l'exercice	Échéances à payer au cours de l'exercice	Dont	
			Intérêts	Capital
2014	7 579,80	4 585,92	348,58	4 237,34
2015	3 342,46	3 439,45	96,99	3 342,46
		8 025,37	445,57	7 579,80

Etat de la dette de 2014 à 2015



Programme 2015

> Poursuite des travaux 2014 non réalisés (*Restes à réaliser 2014*)

↵ Travaux CRE

Fonctionnement

- > Débroussaillage + Plantations par GENIE (Le Vassé + BEAUMONT + PREAUX) 64 500,00 €
- > Subventions pour travaux 74 200,00 €

Investissement

- > Etude ouvrages 8 000,00 €
- > Etude plan d'eau de SABLE 2 000,00 €
- > Suivi indicateurs 2014 4 000,00 €
- > Travaux suppression plan d'eau de SABLE..... 90 000,00 €
- > Subventions pour études 33 500,00 €
- > Subventions pour travaux à SABLE 140 000,00 €

> Programmation des travaux 2015

↵ Divers et Travaux hors CRE

Fonctionnement

- > Annonces et insertion (Marchés travaux + Enquêtes publiques)..... 3 000,00 €
- > Honoraires commissaires enquêteurs 9 000,00 €
- > Subvention à la FDGDON 2 314,00 €
- > Nettoyage du ruisseau de l'Orière à VAIGES 2 000,00 €

Investissement

- > Travaux divers (nettoyage, enrochement, ...) 5 000,00 €
- > Travaux de renforcement de pont Chemin de la Hérière à MESLAY 1 500,00 €

↵ Travaux CRE

Fonctionnement

- > Débroussaillage (Aval BOUESSAY - Confluence à SABLE)..... 50 000,00 €
- > Embâcles sur la Vaige 10 000,00 €
- > Subventions Débroussaillage 40 000,00 €
- > Subventions Embâcles 8 000,00 €

Investissement

- > Abreuvoirs 10 000,00 €
- > Etude bilan du CRE 60 000,00 €
- > Suivi des indicateurs 2015 8 000,00 €
- > Subventions pour travaux CRE 2015 62 000,00 €

> Participation financière à l'intersyndicalité pour les moyens humains et techniques

- > Techniciens 20 000,00 €
- > Secrétariat (*Salaires, Charges et Fonctionnement*) 15 000,00 €
- > Matériel divers (*Vidéoprojecteur, écran, ...*) 400,00 €
- > Participation à la création du site internet 2 000,00 €

SUBVENTION A LA FDGDON POUR 2015

Monsieur le Président informe les délégués que la FDGDON sollicite comme tous les ans, une subvention auprès des Syndicats de Bassins.

Pour l'année 2015, la FDGDON sollicite donc le Syndicat à hauteur de **2 314 €** :

- Dédommagements et Frais Rongeurs aquatiques nuisibles = 1 146 €
- Animation de réunions = 408 €
- Points de contrôle = 380 € x 2 = 760 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Décide d'octroyer une subvention de 2 314 € à la FDGDON pour l'année 2015, correspondant aux Primes et Frais activités Rongeurs aquatiques nuisibles, aux animations de réunions et aux points de contrôle.

INDEMNITE DU PRESIDENT

A la demande de la Préfecture, la délibération relative à l'indemnité du Président, prise lors du comité syndical d'installation du 28 avril 2014, doit être modifiée. Le montant de l'indemnité doit être indiqué dans cette délibération. Précédemment, il était indiqué que la somme était fixée lors du vote du budget chaque année.

Suivant les dispositions du décret n°200-168 du 29 février 2000 relatif aux indemnités de fonction des Présidents et Vice-Présidents des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale sans fiscalité propre.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- décide d'attribuer à M. Pascal GANGNAT élu le 28 avril 2014 Président du Syndicat du Bassin de la Vaige, une indemnité annuelle d'un montant de 1 500 € brute.
- décide de ne pas attribuer d'indemnité aux Vice-présidents élus le 28 avril 2014.
- fixe au 28 avril 2014 la date d'effet de cette délibération.

PROLONGATION DU CONTRAT RESTAURATION ENTRETIEN

Monsieur le Président informe le Comité que le Contrat Restauration Entretien du bassin de la Vaige, a pris fin le 26 Janvier 2015.

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne recommande une prolongation du contrat, la signature du prochain contrat étant prévue fin 2015 ou début 2016, afin de pouvoir bénéficier des subventions sur les travaux à réaliser en 2015.

Après en avoir délibéré, LE COMITE SYNDICAL

- > Demande la prolongation du Contrat Restauration Entretien pour une durée d'une année
- > Autorise le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

DELEGATION D'ATTRIBUTION DU COMITE SYNDICAL AU PRESIDENT

A la demande de la Préfecture, il est nécessaire de compléter la délibération prise lors du comité syndical du 28 avril 2014 relative à la délégation d'attribution du comité syndical au Président. Le comité syndical, doit notamment fixer, le seuil limite du montant des marchés que le Président peut signer sans délibération du comité syndical.

Conformément aux articles L5211-10 du CGCT,

Le Comité syndical, après délibération :

- > Donne délégation d'attributions au Président, pour la durée de son mandat, afin de le charger d'arrêter :
 - d'arrêter et modifier l'affectation des propriétés syndicales utilisées par les services publics syndicaux ;
 - de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 50 000 € ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5%, lorsque les crédits sont inscrits au budget.
 - de décider de la conclusion ou de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
 - de passer les contrats d'assurance ;
 - de créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services du Syndicat ;
 - d'accepter les dons ou legs qui ne sont pas grevés ni de conditions ni de charges.

QUESTIONS DIVERSES

> Inauguration des travaux à SABLE SUR SARTHE

Les travaux réalisés à SABLE SUR SARTHE seront inaugurés en mai prochain (le 12 ou le 26 mai 2015). Tous les délégués seront conviés.

> Concours pour la création d'un logo

Le Syndicat de Bassin de la Vaige va lancer un concours pour la création de son logo. Ce concours sera destiné aux élèves de CM1 et CM2 des écoles du Bassin de la Vaige. 23 écoles ont été recensées.

Le Syndicat du bassin de la Vaige organisera une demi-journée « sortie rivière » sur le territoire du bassin de la Vaige pour la classe gagnante !

Cette sortie nature à la découverte de la faune et de la flore de la rivière sera organisée fin juin, le transport sera assuré par le Syndicat du Bassin de la Vaige.

> Gestion du plan d'eau de ST DENIS DU MAINE

Des échanges sont en cours avec la Communauté de Communes du Pays de MESLAY-GREZ au sujet de la gestion du plan d'eau de ST DENIS DU MAINE. En effet afin d'éviter des risques de crues sur le ruisseau du Buru, une gestion hivernale devra sans doute être mise en place sur le barrage.

> GEMAPI

Ci-joint un document résumant la compétence GEMAPI : Gestion des milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

Le secrétaire de séance
Pierre BORDIER



Le Président,
Pascal GANGNAT

